

**Département du Lot-et-Garonne**  
**Communauté de communes Albret Communauté**  
**Commune de Nérac**

## 4.2.B – PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

### Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

**AGENCE de MONTAUBAN**

60 Impasse de Berlin  
Albasud – CS 80391  
82003 MONTAUBAN Cedex  
Tél 05 63 66 44 22

**AGENCE de GRENADE**

1289 rue des Pyrénées – BP 3  
31330 GRENADE/GARONNE  
Tél 05 61 82 60 76

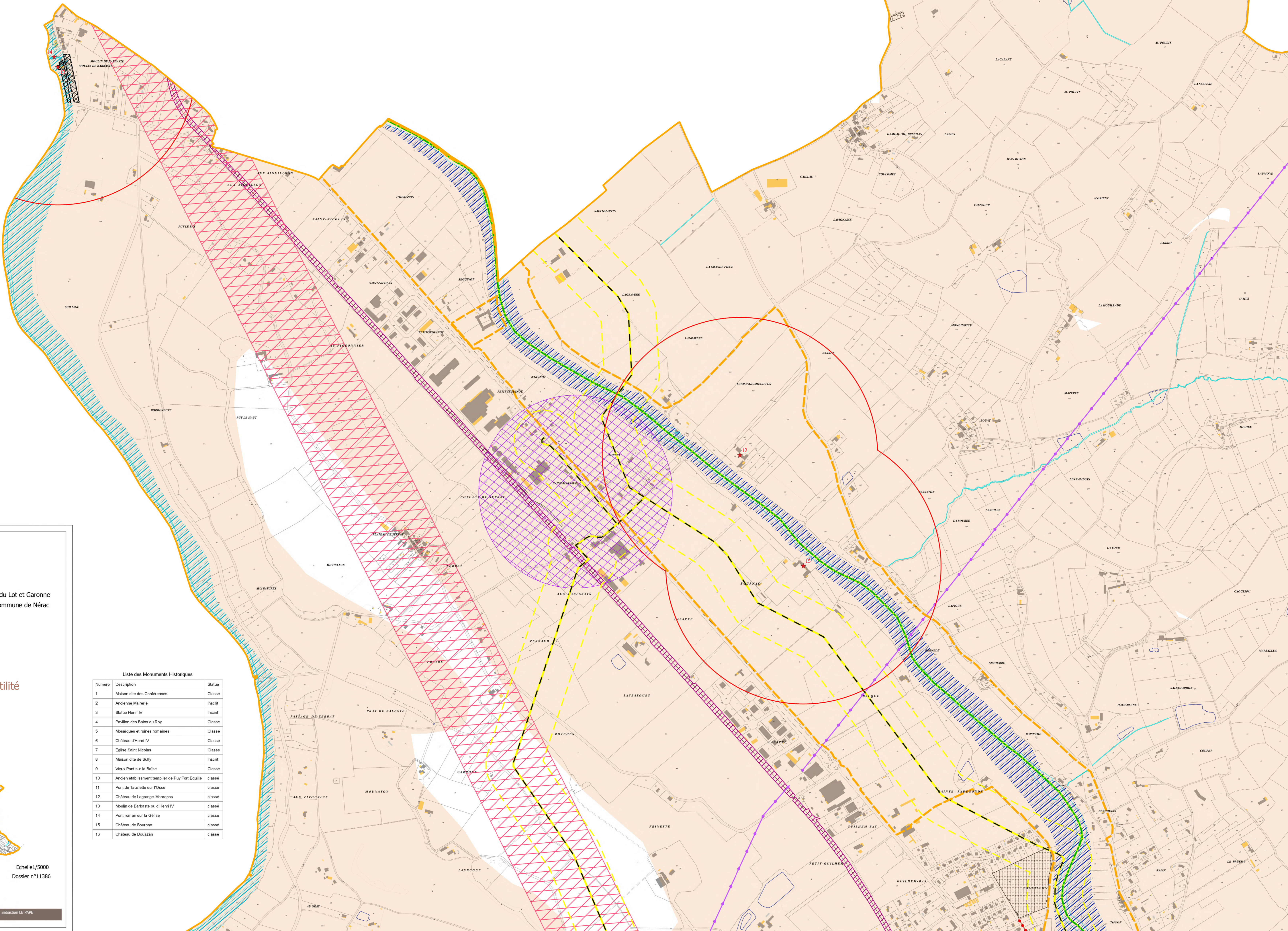
*Fax 05 63 66 14 92*  
*urbactis@urbactis.eu*  
*www.urbactis.eu*

#### Nos compétences

Urbanisme & Paysage  
Ingénierie VRD  
Etudes hydrauliques  
Géomètre-Expert  
A.M.O. patrimoniale  
Modélisation 3D & BIM  
Prestations par drone  
Cartographie & SIG

**Plus de 25 personnes**  
**à votre service**

**Dossier d'Approbation**  
Dossier n°170593



- Légende**
- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
  - A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
  - AC1 : Monuments Historiques Incrits ou classés
  - AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou incrits
  - AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
  - AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels incrits
  - EL7 : Servitudes d'alignement
  - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
  - I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
  - PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
  - T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
  - PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
  - Zone A
  - Zone B
  - Atlas des zones inondables (AZI)
  - Espaces soumis au risque d'inondation
  - PM1 : Plan de Prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
  - Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
  - Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
  - PM3 : Plan de Prévention des Risques Technologiques
  - Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
  - Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
  - Périmètre de protection immédiate
  - Périmètre de protection rapprochée

**urbactis**  
 Sébastien LePage  
 Directeur associé  
 Géomètre-Expert

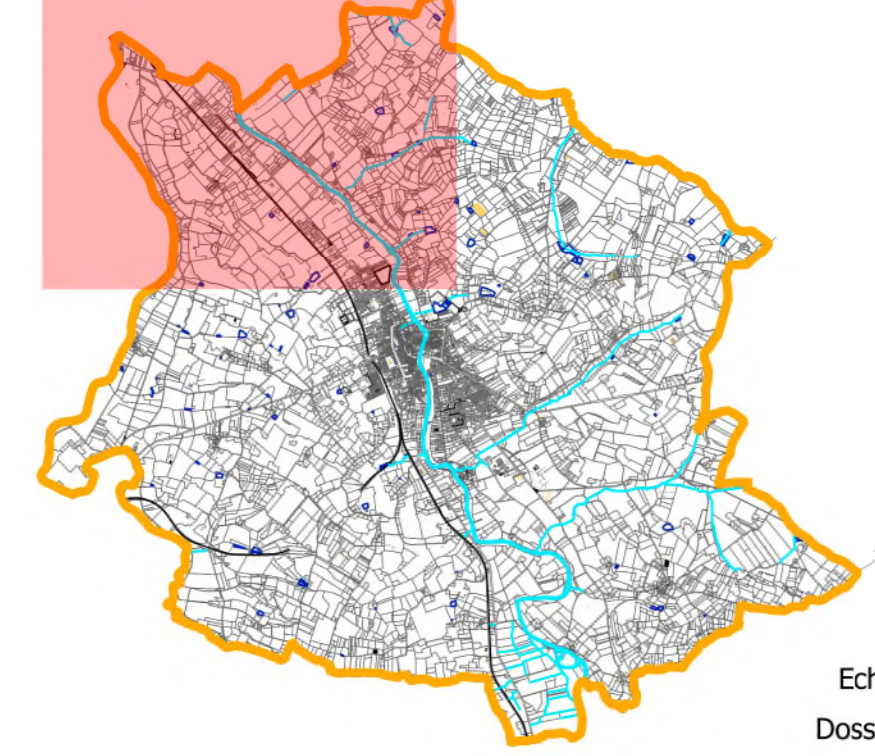
Gildas Carré  
 Directeur associé  
 Urbaniste

Jacobs Vos  
 Directeur associé  
 Ingénieur VRD  
 Etude hydrauliques

Maximilien Touché  
 Ingénieur S.C.T.  
 Modélisation 3D&BIM  
 Prestations drone

Département du Lot et Garonne  
 Commune de Nérac

4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité Publique  
 Plan Local d'Urbanisme  
 Planche 1/6



Echelle 1/5000  
 Dossier n°11386

Liste des Monuments Historiques

Numéro	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Balise	Classé
10	Ancien établissement templier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Tautette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Moreupos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Pont roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douazan	classé

AGENCE MONTAUBAN  
 60200 MONTAUBAN  
 Avenue C.08031  
 63020 MONTAUBAN Cedex  
 1609036442

AGENCE CRENDE  
 12000 CRENDE  
 31300 CRENDE/GARONNE  
 1609036076

Fax 053661492  
 urbactis@urbactis.eu  
 www.urbactis.eu

Nos compétences  
 Urbanisme & Paysage  
 Ingénierie VRD  
 Etudes hydrauliques  
 Géomètre-Expert  
 A.M.O. patrimoine  
 Modélisation 3D&BIM  
 Prestations par drone  
 Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes  
 à votre service

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANKIGES, Sébastien LE PAGE, Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPART, Henry TIXIER et André BLANCHOT



### 4.2.B - Plan des Servitudes d'Utilité Publique

#### Plan Local d'Urbanisme

#### Planche 3/6



Echelle 1/5000  
Dossier n°11386

AGENCE de MONTAUBAN  
60 rue de la République  
43000 MONTAUBAN  
0530304000  
www.urbaactis.com

AGENCE de NERAC  
128 rue de la République  
43000 NERAC  
0530304000  
www.urbaactis.com

Fax 053661492  
urbactis@urbactis.eu  
www.urbaactis.com

Nos compétences

Urbanisme & Paysage  
Ingénierie VRD  
Etudiste hydraulique  
Géomètre-Expert  
A.M.O. patrimoniale  
Modélisation 3D/BIM  
Prestations par drone  
Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes  
à votre service

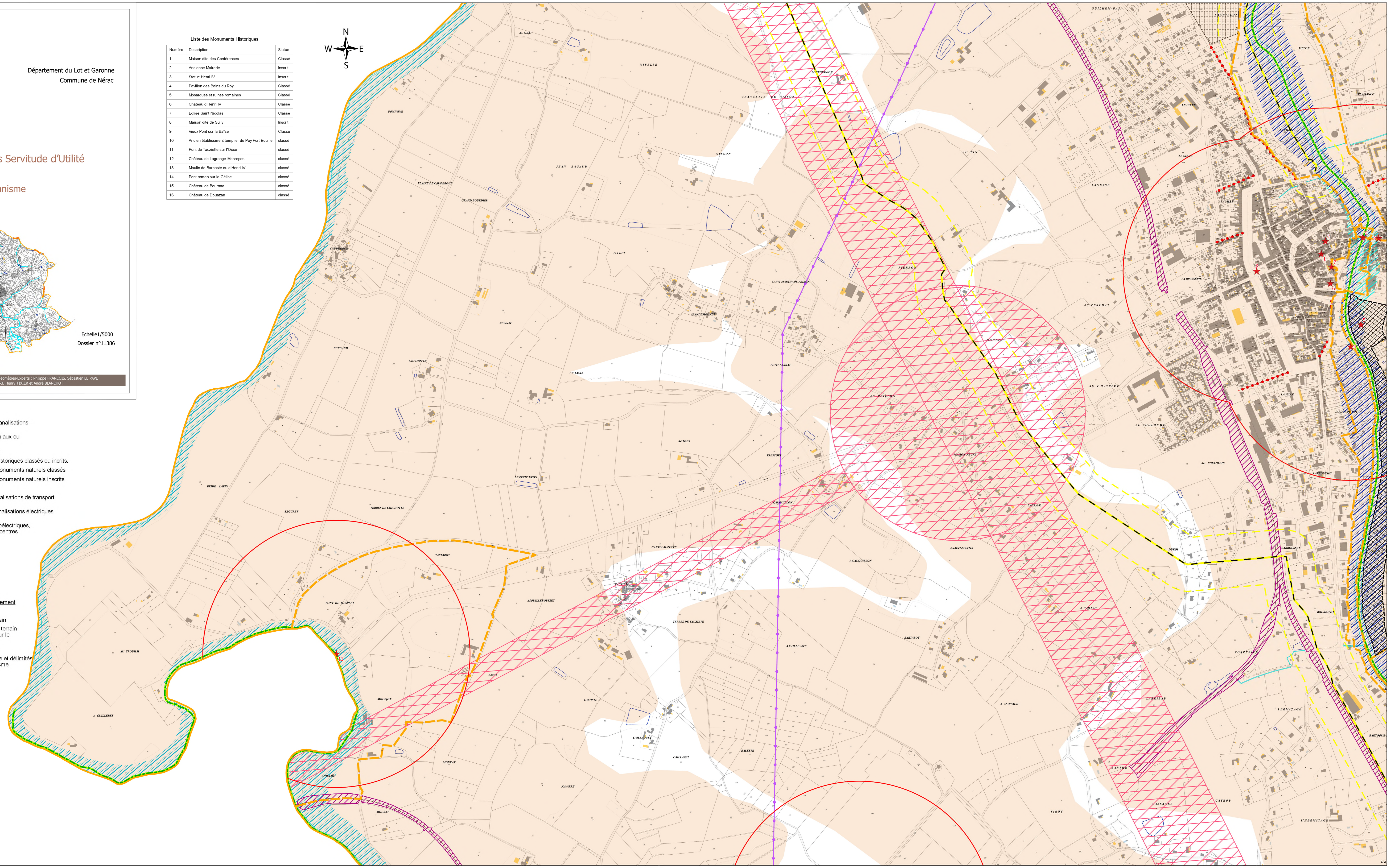
Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE, Pierre JEANVIC, Jean-Louis DEPART, Henry TEXIER et André BLANCHOT.

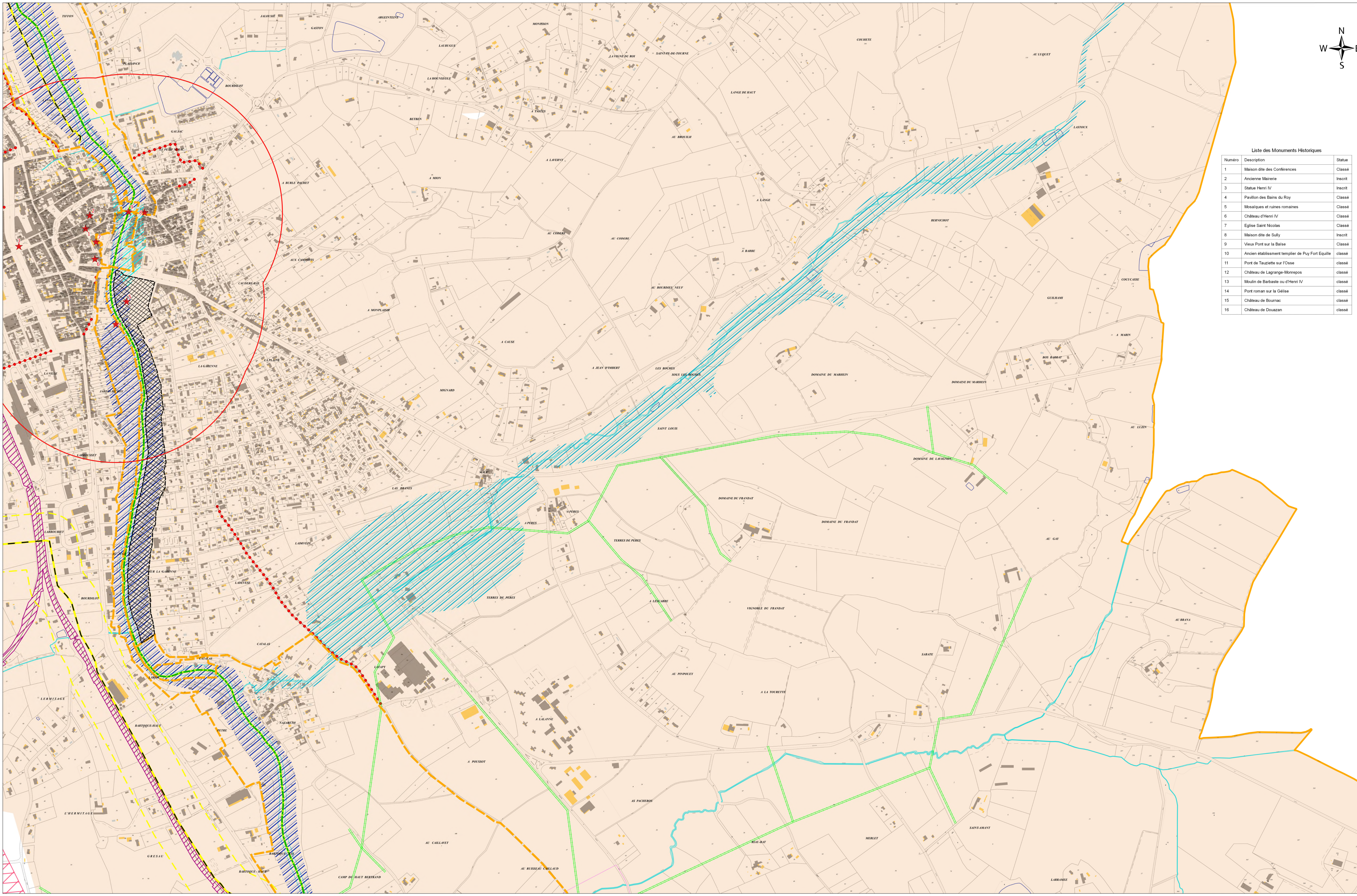
Liste des Monuments Historiques		
Número	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Inscrit
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Balise	Classé
10	Ancien établissement tannier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Talzette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Monrepos	classé
13	Moulin de Barbaute ou d'Henri IV	classé
14	Pont roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douzan	classé



### Légende

- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
- A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
- ★ AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
- EL7 : Servitudes d'alignement
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
- T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
- PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
- Zone A
- Zone B
- Atlas des zones inondables (AZI)**
- Espaces soumis au risque d'inondation
- PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
- Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
- Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
- PM2 : Plan de prévention des risques technologiques
- Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
- Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée





**urbactis**  
 Sébastien LePape  
 Directeur associé  
 Géomètre-Expert

Gildas Carré  
 Directeur associé  
 Urbaniste

Jacobus Vos  
 Directeur associé  
 Ingénieur VRD  
 Etudes hydrauliques

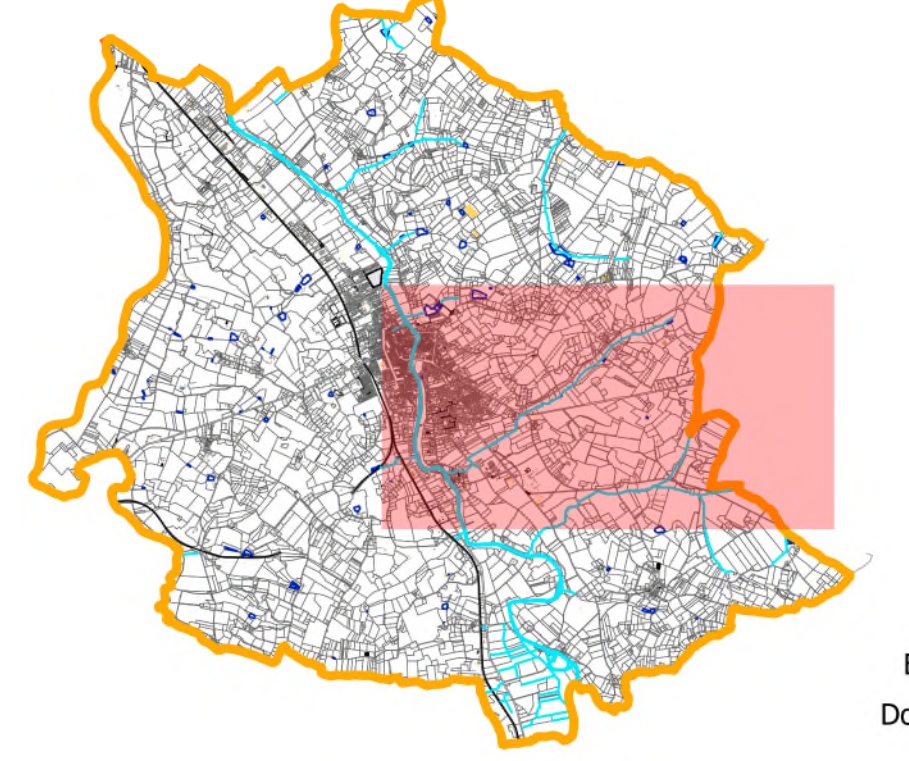
Maximéla Touche  
 Ingénieur E.S.G.T.  
 Modélisation 3D & BIM  
 Prestations drone

Département du Lot et Garonne  
 Commune de Nérac

Liste des Monuments Historiques

Numero	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Baise	Classé
10	Ancien établissement tannier de Puy Fort Egalité	classé
11	Port de Taucette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Morepos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Port roman sur la Galésie	classé
15	Château de Boumac	classé
16	Château de Douazan	classé

**4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité Publique**  
**Plan Local d'Urbanisme**  
**Planche 4/6**



AGENCE MONTAUBAN  
 60 rue de la République  
 82000 MONTAUBAN Cedex  
 Tél: 053664422

AGENCE GRENOBLE  
 123 rue de la République - BP 313  
 38000 GRENOBLE GARONNE  
 Tél: 047832076

France 661 492  
 urbactis@urbactis.eu  
 www.urbactis.eu

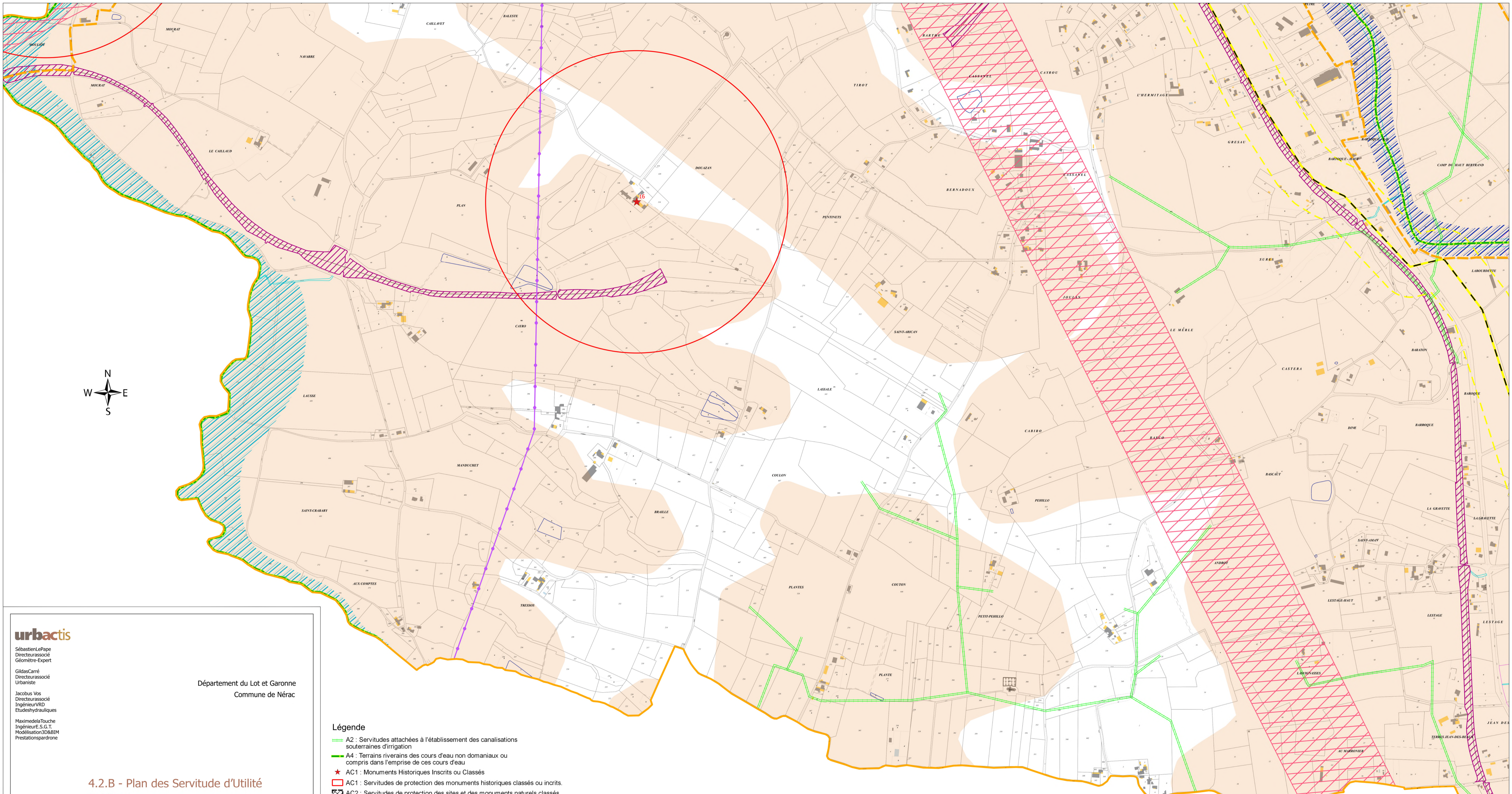
**Nos compétences**  
 Urbanisme d'usage  
 Ingénierie VRD  
 Etudes hydrauliques  
 Géomètre-Expert  
 A.M.O. patrimoniale  
 Modélisation 3D & BIM  
 Prestations par drone  
 Cartographie & SIG  
 Plus de 25 personnes  
 48h/24 service

Echelle 1/5000  
 Dossier n°11386

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE, Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPARTY, Henry TIXIER et André BLANCHOT

**Légende**

- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
- A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
- AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
- EL7 : Servitudes d'alignement
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
- T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
- PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
- Zone A
- Zone B
- Atlas des zones inondables (AZI)**
- Espaces soumis au risque d'inondation
- PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
- Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
- Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
- PM3 : Plan de prévention des risques technologiques
- Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
- Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée



Département du Lot et Garonne  
Commune de Nérac

urbactis

Sébastien Le Pape  
Directeur associé  
Géomètre-Expert

Gilday Carré  
Directeur associé  
Urbaniste

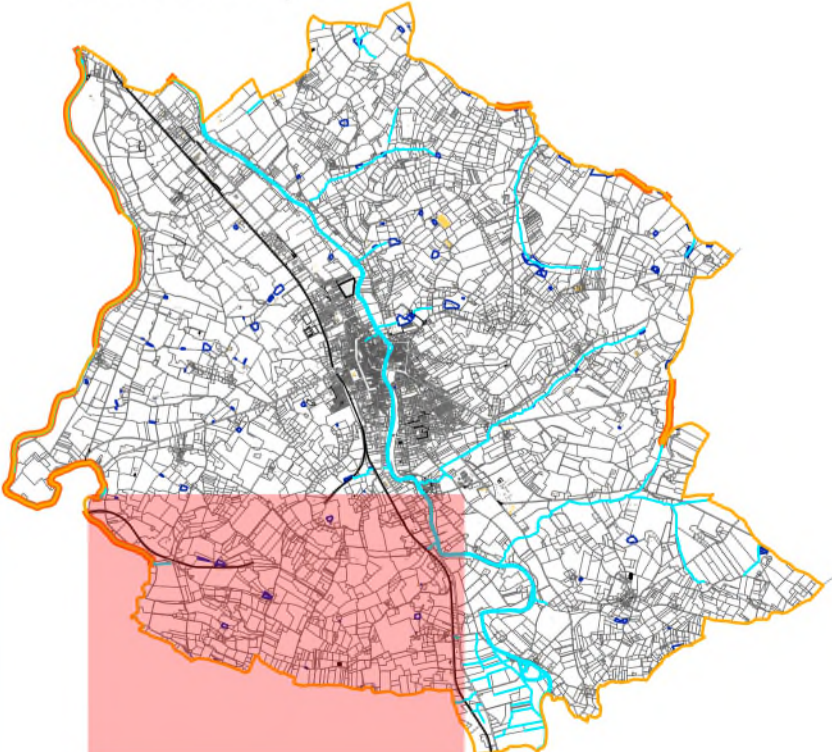
Jacobs Vos  
Directeur associé  
Ingénieur VRD  
Etudes hydrauliques

Maximilien Touche  
Ingénieur E.S.G.T.  
Modélisation 3D & BIM  
Prestations drone

## 4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité Publique

### Plan Local d'Urbanisme

#### Planche 5/6



Echelle 1/5000  
Dossier n°11386

#### Légende

- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
- A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
- ★ AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
- EL7 : Servitudes d'alignement
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
- T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
- PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR**
- Zone A
- Zone B
- Atlas des zones inondables (AZI)**
- Espaces soumis au risque d'inondation
- PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles**
- Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
- Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
- PM3 : Plan de prévention des risques technologiques**
- Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
- Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)**
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée

#### Liste des Monuments Historiques

Número	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Baise	Classé
10	Ancien établissement templier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Tauzette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Monrepos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Port roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douzan	classé

AGENCE MONTAUBAN  
60impasseBerth  
Albi - 82003  
0203307010 / 0478010000  
TE 0563664422

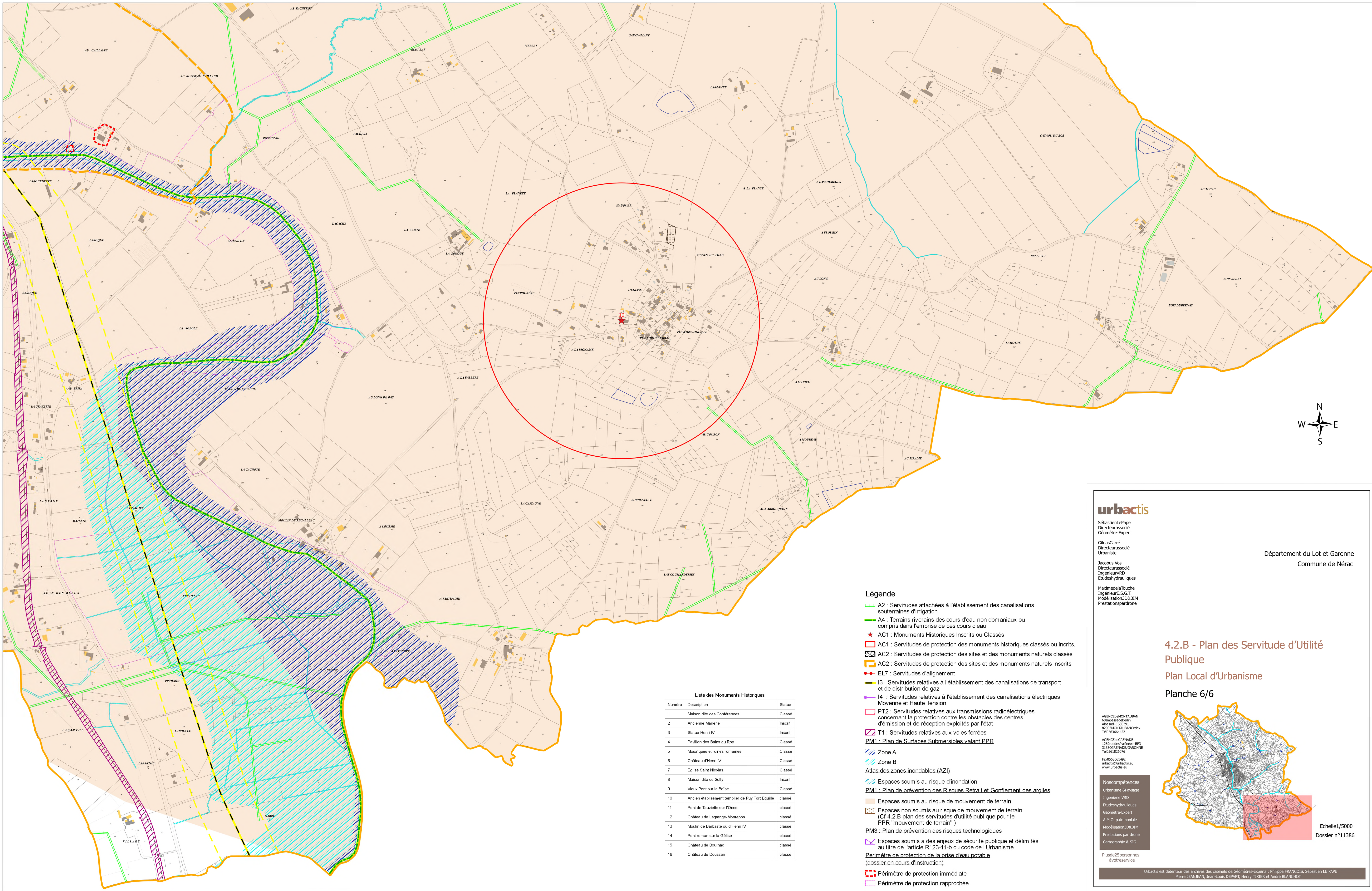
AGENCE GRENADE  
129ruesPyrenées-8P3  
31300Toulouse  
TE 0561826076

Fax 0563661492  
urbactis@urbactis.eu  
www.urbactis.eu

**Nos compétences**  
Urbanisme & Paysage  
Ingénierie VRD  
Etudes hydrauliques  
Géomètre-Expert  
A.M.O. patrimoniale  
Modélisation 3D & BIM  
Prestations par drone  
Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes  
à votre service

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE, Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPART, Henry TIXIER et André BLANCHOT.



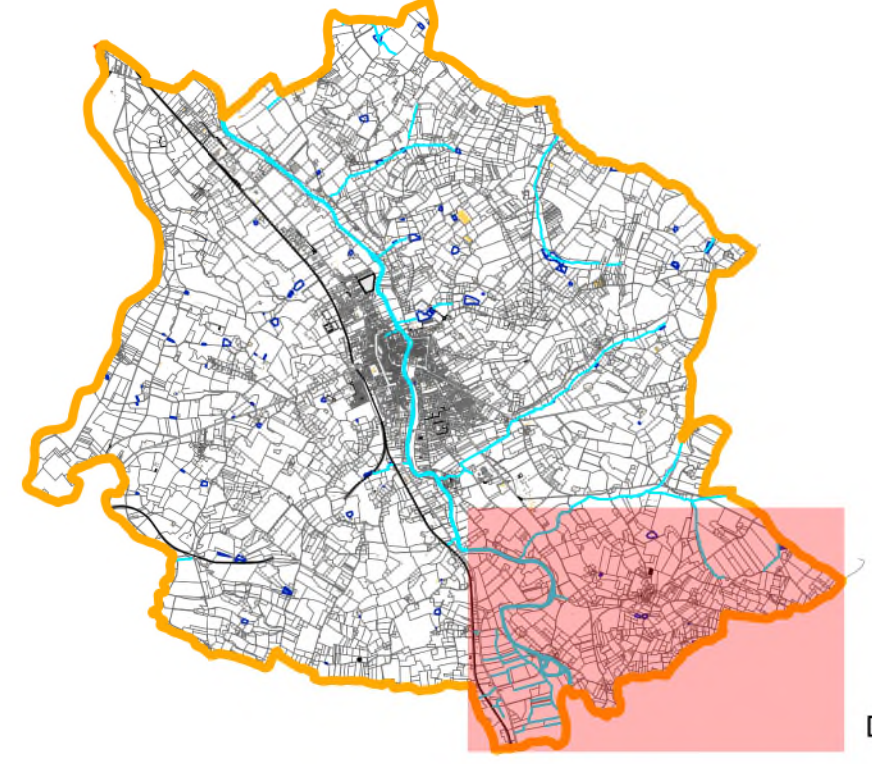
Liste des Monuments Historiques

Numéro	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Baise	Classé
10	Ancien établissement tannier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Tauziette sur l'Oasse	classé
12	Château de Lagrange-Monrepos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Pont roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douazan	classé

- Légende**
- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
  - A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
  - ★ AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
  - AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
  - ▣ AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
  - ▤ AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
  - EL7 : Servitudes d'alignement
  - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
  - I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
  - PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
  - ▨ T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
  - PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
  - ▨ Zone A
  - ▨ Zone B
  - Atlas des zones inondables (AZI)
  - ▨ Espaces soumis au risque d'inondation
  - PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
  - ▨ Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
  - ▨ Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
  - PM3 : Plan de prévention des risques technologiques
  - ▨ Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
  - Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
  - ▨ Périmètre de protection immédiate
  - ▨ Périmètre de protection rapprochée

Département du Lot et Garonne  
Commune de Nérac

**4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité Publique**  
Plan Local d'Urbanisme  
Planche 6/6



Echelle 1/5000  
Dossier n°11386

**urbactis**  
Sébastien LePape  
Directeur associé  
Géomètre-Expert

Gildas Carré  
Directeur associé  
Urbaniste

Jacobus Vos  
Directeur associé  
Ingénieur VRD  
Etude hydrauliques

Maximela Touche  
Ingénieur E.S.G.T.  
Modélisation 3D & BIM  
Prestations par drone

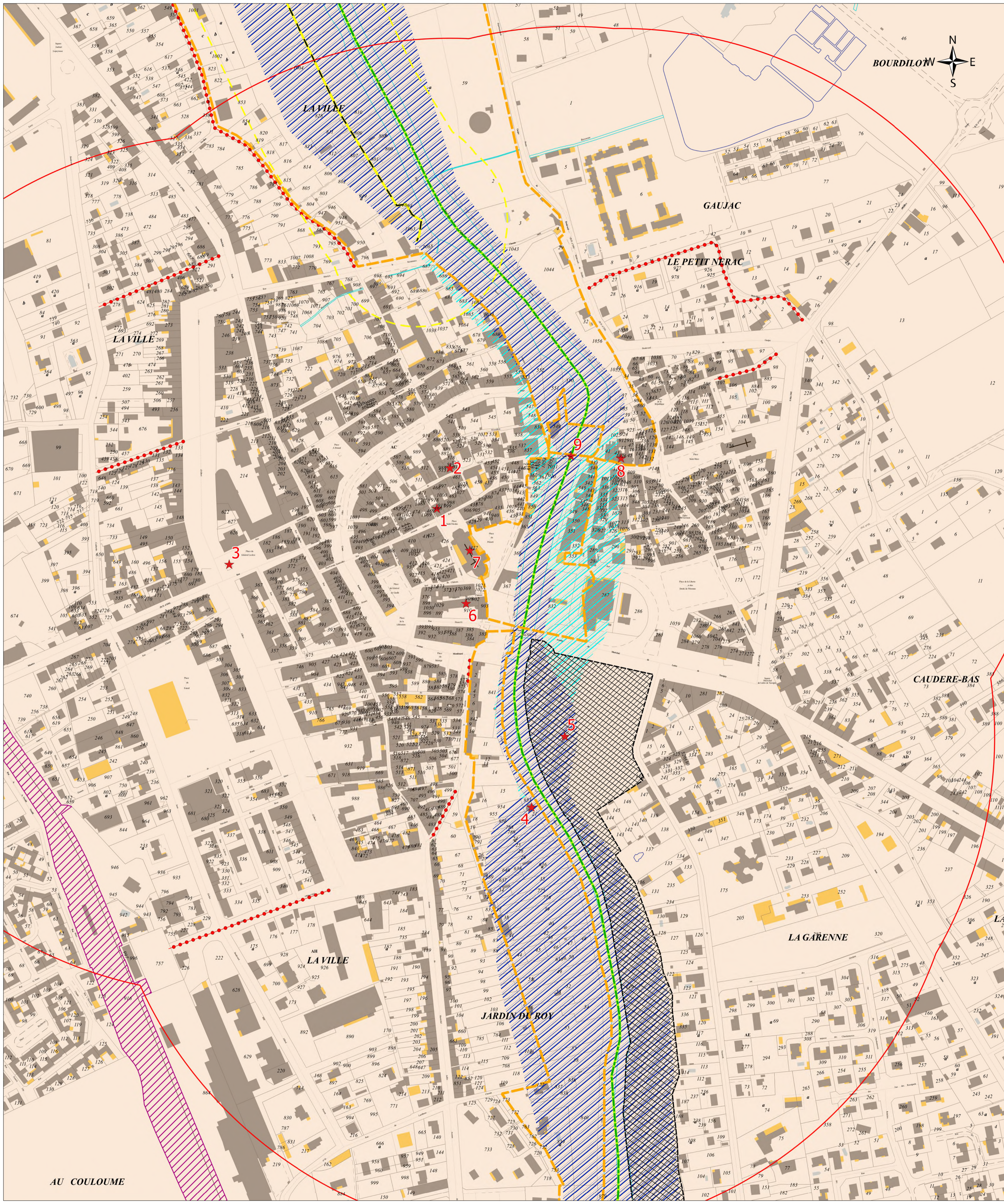
AGENCE du MONTAUBAN  
60 Impasse de Berlin  
Albi cedex 9 81000  
0203300300 / 0203300301  
1405036442

AGENCE de GRENADE  
128 Rue des Pyrénées - BP3  
31130 GRENADE / GARONNE  
1405036442

Fax 0563661492  
urbactis@urbactis.eu  
www.urbactis.eu

Nos compétences  
Urbanisme & Paysage  
Ingénierie VRD  
Etude hydrauliques  
Géomètre-Expert  
A.M.O. patrimoniale  
Modélisation 3D & BIM  
Prestations par drone  
Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes  
à votre service



**urbactis**  
 Sébastien LePape  
 Directeur associé  
 Géomètre-Expert

Gildas Carré  
 Directeur associé  
 Urbaniste

Jacobus Vos  
 Directeur associé  
 Ingénieur VRD  
 Etudes hydrauliques

Maximéla Touche  
 Ingénieur E.S.G.T.  
 Modélisation 3D&BIM  
 Prestations drone

Département du Lot et Garonne  
 Commune de Nérac

**4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité  
 Publique**  
 Plan Local d'Urbanisme  
 Planche centre



AGENCE GEMONTAUBAN  
 60 Impasse de Berlin  
 Albasac - CS90391  
 82000 MONTAUBAN cedex  
 T0563664422

AGENCE GEMGRENADE  
 129 rue des Prémises - BP3  
 31130 GRENADE GARONNE  
 T0561826076

Fax 0563661492  
 urbactis@urbactis.eu  
 www.urbactis.eu

**Nos compétences**  
 Urbanisme & Paysage  
 Ingénierie VRD  
 Etudes hydrauliques  
 Géomètre-Expert  
 A.M.O. patrimoniale  
 Modélisation 3D&BIM  
 Prestations par drone  
 Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes  
 à votre service

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE, Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPART, Henry TIXIER et André BLANCHOT

- Légende**
- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
  - A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
  - ★ AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
  - ☒ AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
  - ☒ AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
  - ☒ AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
  - EL7 : Servitudes d'alignement
  - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
  - I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
  - ☒ PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
  - ☒ T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
  - PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
  - Zone A
  - Zone B
  - Atlas des zones inondables (AZI)
  - Espaces soumis au risque d'inondation
  - PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
  - Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
  - Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
  - PM3 : Plan de prévention des risques technologiques
  - Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
  - Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
  - ☒ Périmètre de protection immédiate
  - ☒ Périmètre de protection rapprochée

Liste des Monuments Historiques

Numéro	Description	Statue
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Balise	Classé
10	Ancien établissement tannier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Tauzette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Monrepos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Pont roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douazan	classé